



APEL CLUNY
160 Avenue du Prado
13008 Marseille

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- accueil des nouveaux parents, rencontres avec les professeurs, pastorale,
- représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,
- organisation d'événements au sein du collège .
- Aides matérielles et financières pour certains voyages

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 810 000 familles adhérentes. Porteuse de convictions éducatives fortes, l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & Education**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- www.apel.fr, le site Internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- **Apel Service**, un service téléphonique (0 810 255 255), au prix d'un appel local, où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.
- Le Service d'information et de conseil aux familles, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence ...). Voici les coordonnées Internet du service d'information et de conseil aux familles de Marseille : www.apelmarseille.fr

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi l'adhésion à l'Apel vous sera proposée sur la facture de scolarité de votre enfant, sous la forme d'une cotisation d'un montant de 23 € **par famille** par an, dont un peu plus de 7€ iront à notre Apel d'établissement.

Toute l'équipe de l'APEL CLUNY souhaite à vos enfants et à vous-même une excellente année scolaire.

L'équipe de l'APEL CLUNY